

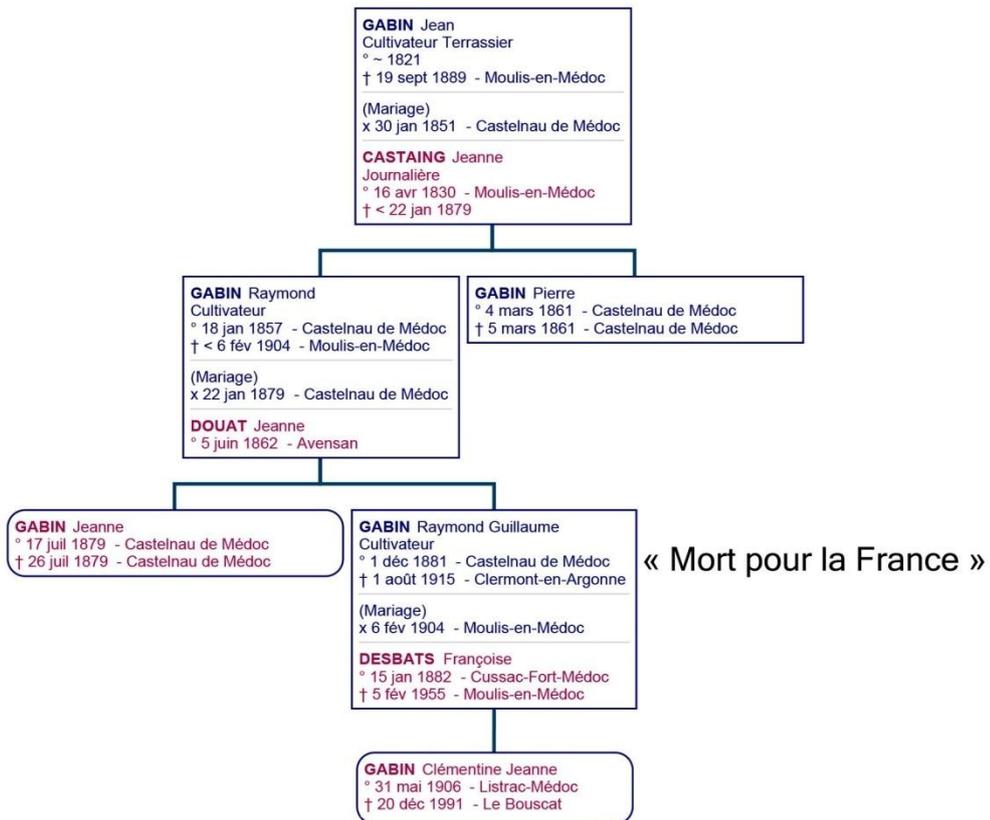
Raymond Guillaume GABIN

Fils de Castelnau

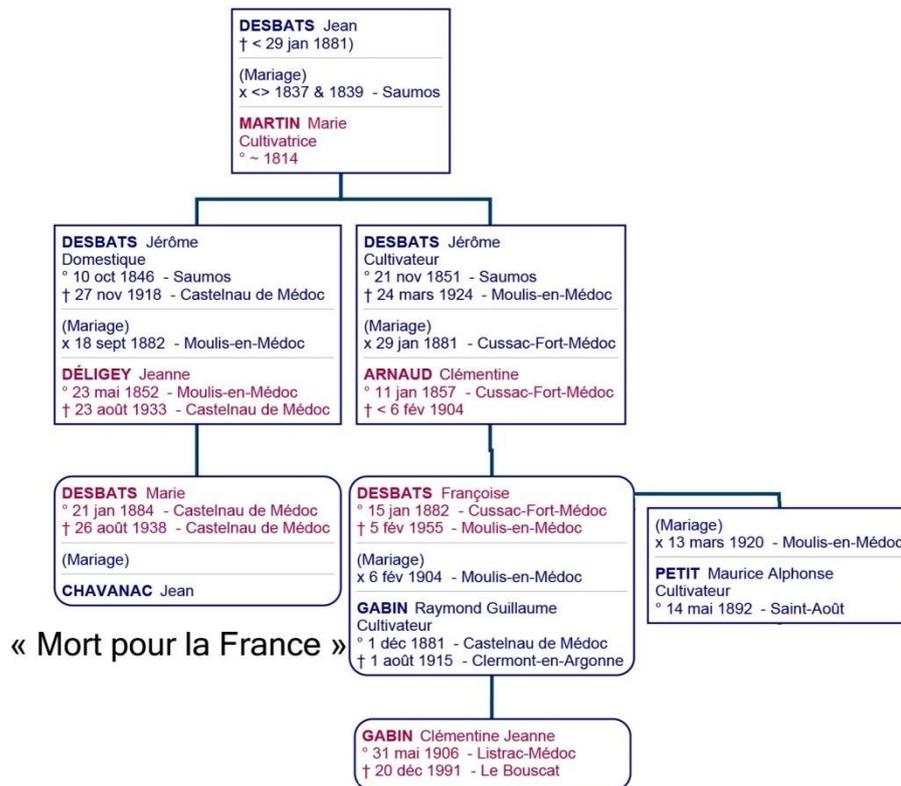
« MORT POUR LA FRANCE »



Raymond Guillaume GABIN (1881-1915)



Courte généalogie de Raymond Guillaume GABIN



Courte généalogie de son épouse, Françoise DESBATS

SA CHRONIQUE

Raymond Guillaume GABIN dit "René" en famille
Chronique

EVENEMENTS	PIECES
<p>Castelnau le 22 janvier 1879 à 18h00, mariage entre : - Raymond GABIN, né le 18 janvier 1857 à Castelnau, y demeurant avec son père, cultivateur, fils de Jean Gabin aussi cultivateur et de Jeanne Castaing, décédée, d'une part. - Jeanne DOUAT, née le 5 juin 1862 à Avensan, demeurant avec ses père et mère à Castelnau, fille de Jean Douat cultivateur et de Jeanne Mitoyen, d'autre part.</p>	<p>Acte de mariage des parents de Raymond Guillaume</p>
<p>Castelnau le 17 juillet 1879 <i>Naissance</i> d'une fille à 1h00 du matin, que les parents prénomment Jeanne.</p>	<p>Acte naissance de Jeanne, sa soeur</p>
<p>Castelnau le 26 juillet 1879 <i>Décès</i> de la petite Jeanne GABIN, âgée de 9 jours, à 9h00 du matin.</p>	<p>Acte décès de Jeanne, sa soeur</p>
<p>Castelnau le 1^{er} décembre 1881 <i>Naissance</i> d'un garçon à 6h00 du matin, que les parents prénomment Raymond Guillaume mais auquel, selon la coutume locale, on lui attribue en famille le surnom de <i>René</i>.</p>	<p>Acte de naissance de Raymond Guillaume</p>
<p>Service militaire 1902-1903 Au conseil de révision, Raymond Guillaume obtient une <i>dispense</i> au titre de l'article 21 : <i>Fils unique de veuve</i>. Il semble bien que la durée du service ait été raccourcie à 10 mois. Le 14 novembre 1902, Raymond Guillaume est <i>incorporé au 14^{ème} Bataillon d'Artillerie à pied</i>, stationné à La Rochelle. Il est libéré de ses obligations militaires le 19 septembre 1903.</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>
<p>Moulis le 6 février 1904 à 9h00 du matin, mariage entre : - Raymond Guillaume GABIN, cultivateur, 22 ans, né à Castelnau le 1^{er} décembre 1881, y demeurant, fils de Raymond Gabin décédé et de Jeanne Douat, âgée de 42 ans, demeurant également à Castelnau, d'une part. - Françoise DESBATS, âgée de 21 ans, née à Cussac le 15 janvier 1882, fille de Jérôme Desbats, cultivateur, âgé de 52 ans, avec lequel elle demeure au lieu de Pomeys commune de Moulis, et de Clémentine Arnaud décédée, d'autre part.</p>	<p>Acte de mariage de Raymond Guillaume & Françoise Desbats</p>
<p>Changement de domicile au 29 mars 1904 Raymond Guillaume indique à la Gendarmerie qu'il demeure désormais à Listrac.</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>
<p>Listrac le 31 mai 1906 <i>Naissance</i> d'une fille au village de Barbat, à 1h00 du matin, que les parents prénomment Clémentine Jeanne, prénoms auxquels ils préfèrent le surnom de <i>Marie</i>.</p>	<p>Acte de naissance de Clémentine Jeanne</p>
<p>Changement de domicile au 5 juin 1907 Raymond Guillaume indique à la Gendarmerie qu'il demeure désormais à Castelnau.</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>
<p>Périodes exercices militaires Raymond Guillaume fait 2 périodes d'exercices au 14^{ème} d'Artillerie à Pied à La Rochelle : - la première du 17 août au 13 septembre 1908 - La seconde du 3 juillet au 19 juillet 1911.</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>

EVENEMENTS	PIECES
<p>Condamnation le 24 février 1913 Raymond Guillaume est condamné par le Tribunal Correctionnel de Bordeaux à 50 francs d'amende (soit 1 mois de salaire d'ouvrier agricole) pour <i>chasse sans permis</i>. (Dur, dur ! pour un motif semblable). Heureusement, il est amnistié par la loi du 24 octobre 1913...</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>
<p>Rappelé à l'activité (Décret de mobilisation Générale du 01/08/1914) A compter du 04/08/1914 au 1^{er} d'Artillerie Coloniale. Raymond Guillaume « arrive au Corps ledit jour ».</p>	<p>Fiche Matriculaire</p>
<p>Parcours du 1^{er} d'Artillerie Coloniale du 4 août 1914 au 23 mars 1915 <i>(Ne sachant dans quelle batterie Raymond Guillaume a été affecté, il m'a paru plus judicieux de suivre le Journal de Marche du Corps Sanitaire qui, lui, devait se trouver au centre des diverses batteries.)</i> Au début du conflit le 1^{er} d'Artillerie Coloniale cantonne dans le secteur de Revigny-sur-Ornain à environ 45kms au sud-ouest de Verdun. Le 22 août 1914, avec l'invasion de la Belgique, le Régiment s'installe dans le secteur d'Izel et Valansart, dans les Ardennes belges. Mais l'armée française recule. Le 5 septembre, le 1^{er} d'Artillerie Coloniale se replie sur Vitry-en-Perthois, près de Vitry-le-François, entre Châlons-en-Champagne au nord, et Troyes au sud. Le 6 septembre 1914, débute la Bataille de la Marne. Le 1^{er} d'Artillerie reste face à l'ennemi. Il prend position 11kms plus au sud, à Moncetz-l'Abbaye. Très durs combats. Le 9 septembre, l'ennemi recule. Le 1^{er} d'Artillerie reste sur ses positions. Le 30 septembre, le 1^{er} d'Artillerie prend position à Wargemoulin à 50kms à l'ouest de Verdun. Il subit de nombreux bombardements d'artillerie allemande. Le nombre de tués et blessés est très important. De plus, beaucoup sont atteints de maladies : diarrhées, infections pulmonaires diverses... Puis, le Front va se stabiliser. Au mois de juin 1915, le 1^{er} d'Artillerie Coloniale va se porter sur la Somme, mais Raymond Guillaume a déjà quitté cette unité.</p>	<p>Journal de Marche du Corps Sanitaire du 1^{er} d'Artillerie Coloniale</p>
<p>144^{ème} Régiment d'Infanterie : du 23 mars au 19 juillet 1915 Le 24 mars 1915, Raymond Guillaume rejoint le 144^{ème} RI dans le secteur de Vendresse, à environ 15kms au sud-ouest de Sedan. Le Régiment se trouve dans un secteur relativement calme. Durant ces quatre mois, la principale occupation des hommes sera le creusement ou l'élargissement des tranchées et des boyaux, celui des galeries de mines, la pose de fils de fer barbelé, la construction d'abris... On ne déplore aucune victime chez les officiers. Quelques hommes de troupe seront blessés, mais on n'en connaît pas la cause. Peu seront tués. Par exemple, on note que le 14 juin, le Régiment subit un violent bombardement d'artillerie allemande, l'explosion d'une contre-mine allemande, et ce durant plusieurs heures. Bilan : aucune perte du côté français.</p>	<p>Fiche Matriculaire Journal de Marche du 144^{ème} RI</p>
<p>Le 20 juillet 1915 : affectation au 55^{ème} Régiment d'Infanterie Raymond Guillaume est déplacé de 60kms plus au sud, au 55^{ème} RI. Ce dernier a pris position en Argonne, dans la <i>Forêt de Haute-Chevauchée</i> (aujourd'hui sur la commune de Clermont-en-Argonne) à environ 25kms à l'ouest de Verdun. Raymond Guillaume rejoint son nouveau Corps le 25 juillet avec 568 autres hommes de troupe. Il est affecté à la 8^{ème} compagnie. La veille, 24 juillet, l'ennemi a fait sauter une mine à l'extrême droite du secteur. Le 55^{ème} RI. a pris immédiatement possession de l'entonnoir.</p>	<p>Fiche Matriculaire Journal de Marche du 55^{ème} RI</p>

EVENEMENTS	PIECES
<p>Du 26 juillet au 1^{er} août 1915 26 et 27 juillet, rien à signaler (<i>il y a eu tout de même 11 blessés</i>). Ces deux jours sont consacrés aux travaux d'organisation. 28 juillet, à 11h45, une mine allemande explose creusant un entonnoir de 8 mètres à proximité de l'entonnoir ouvert le 24 juillet. « On ne peut y pénétrer. » Pertes : 16 blessés dont 1 S/lieutenant – 3 tués. 29 juillet, l'ennemi s'empare d'une partie de l'entonnoir creusé par la mine. Les Français établissent immédiatement un barrage et essayent de reprendre l'entonnoir. Une moitié est reconquise. Bilan : 13 blessés et 1 tué. 30 juillet, RAS Bilan 1 blessé et 1 tué (!) 31 juillet, à 1h30 du matin, la 8^{ème} compagnie relève la 6^{ème}. Relève sans incident. RAS dans le secteur.</p>	<p>Journal de Marche du 55^{ème} RI</p>
<p>1^{er} août 1915, en Forêt de Haute-Chevauchée (Argonne) « ... à 10h40 l'ennemi fait exploser une 3^{ème} mine près de l'entonnoir du 24 juillet. Immédiatement après l'explosion, une section de la 8^{ème} Cie [...] saute dans le nouvel entonnoir pour s'en emparer ». Elle est accueillie par un tir de barrage allemand. « La section perd une trentaine d'hommes ». Raymond Guillaume GABIN fait partie de la trentaine d'hommes <i>mis hors de combat</i>. Il est probablement blessé ou peut-être tué sur le coup. Comment a-t-il été récupéré ? Aucun détail n'est indiqué. Ce qui est certain, c'est que « la constatation du décès n'a pu être faite que par les témoins, le décès ayant eu lieu sur le champ de bataille [...] sur la déclaration de Georges PASTRE, infirmier et de Xavier GUELFY, brancardier au 55^{ème} d'Infanterie. »</p>	<p>Journal de Marche du 55^{ème} RI. Transcription du décès en date du 1^{er} mars 1916 à Castelnaud.</p>
<p>1^{er} mars 1916 La Transcription est faite sur le Registre des Décès en mairie de Castelnaud-de-Médoc indiquant que « Guillaume GABIN [...] soldat de 2^{ème} classe au 55^{ème} d'Infanterie, huitième compagnie, est "Mort pour la France" décédé en Argonne (Meuse), secteur Haute-Chevauchée, le premier du mois d'Août [1915] à onze heures, par suite de blessures de guerre, fils de feu Raymond et de Douat Jeanne, époux de Desbats Française... »</p>	<p>Transcription du décès en date du 1^{er} mars 1916 à Castelnaud.</p>

Le 31 octobre 2015, veille de la Toussaint, je me rends sur les tombes de nos familles au cimetière de Castelnaud.

Tout au fond, se dresse un Monument aux morts, érigé à l'origine en mémoire des combattants tombés lors de la guerre 1870-1871. Castelnaud n'ayant eu, apparemment, aucune victime à déplorer, ce monument a été modifié pour le souvenir des morts de la guerre 14-18.

Le buste en bronze d'un "poilu" du 18^{ème} d'Infanterie y a été apposé.

De loin, ce 31 octobre 2015, je découvre que la commune a ravalé le monument et qu'il est tout flambant, presque neuf. Il se trouve que j'ai mon appareil photographique avec moi.

C'est le moment d'en fixer l'image.

A ma surprise, je découvre au pied de la stèle, une plaque devenue lisible grâce au récent nettoyage et portant huit noms de soldats. Ayant travaillé le sujet, je reconnais aussitôt des noms des victimes de la guerre 14-18, et, parmi ces huit noms, celui de "René" GABIN.

L'inscription avait été faite sous son prénom en famille.

LES PIÈCES D'ÉTAT-CIVIL

N^o 3

Gabin Jean
Et
Castaing
Jeanne

AD 33
NMD Castelnau

L'AN mil huit cent cinquante-un et le trente
Janvier, à huit heures du Soir.

D'avant nous Félix Dupuy, Maire et Officier
de l'Etat Civil de la Commune de Castelnau, chef-
lieu de Canton, arrondissement de Bordeaux -
Département de la Gironde sont comparus -

Le Sieur Jean Gabin Terrassier, âgé de
trente ans domicilié à Listrac, Enfant Naturel,
fils de père et mère inconnus, procédant
comme majeur et maître de ses droits, D'une Part

- Et Jeanne Castaing, née à Moulis Village
de Lambert Commune de Moulis, habitante de
Castelnau y demeurant avec sa mère, profession de
journalière, fille légitime de feu Raymond Castaing
et de Jeanne Vidéau, procédant comme Mineure,
attendu qu'elle n'a pas atteint sa majorité et est née
à Moulis le seize avril, mil huit cent trente;

Jeanne Vidéau sa mère ici présente et consentant
au dit Mariage desdite fille D'autre Part.

- Lesquelles parties nous ont requis &
procéder à la célébration de leur mariage, laquelle
Entre nous et devant les publications de Mariage ont été
faites dans cette Commune et au devant de la porte
de la Maison Commune, les dix neuf en vingt-
six janvier, mil huit cent cinquante-un à dix heures du
matin, et dans la Commune de Listrac, les mêmes
jours, que dans cette Commune;

ainsi qu'il est justifié par le Certificat du Monsieur
le Maire au Maire dudit Listrac.

- Aucune Opposition à ce futur Mariage ne
nous a été signifiée, ni de Mr. le Maire de Listrac,

ainsi qu'il est constaté par le Certificat ci avant
relaté, faisant droit à leur requête.



- Et nous avons interpellé les futurs Epoux,
et les personnes qui autorisent le Mariage,
d'avoir à déclarer s'il existait un Contrat
de Mariage, les futurs Epoux et les personnes
présentes qui autorisent le Mariage, nous ont
déclaré, qu'il n'existe pas de Contrat de Mariage.

- Nous demandé aux futurs Epoux, et à la
future Epouse, s'ils voulaient se prendre pour
Mari et pour Femme Chacun deux nous ayant
répondu de manière affirmative.

Declarons au nom de la Loi que Jean Gabin et
Jeanne Castaing étaient Unis en Mariage.

De tout quoi, avons dressé le présent acte,
fait publiquement à la Mairie, les jours,
Mois et an susdits; en présence des Sieurs

Après avoir
lecture du
Mairie de
de l'époux
de l'officier
l'Etat Civil
Listrac, demeurant
annexés au présent
acte.

Renevier Gachet, forgeron, âgé de quarante-trois ans,
Jean Durilhac Cordonnier, âgé de quarante-trois ans

Jean Martin Bourlignac, âgé de vingt-huit ans et Nicolas
Gaujac Espeyrou, âgé de vingt-neuf ans, témoins de

de cette ville, mariés ou non, qui avec l'Epoux
ont signé, non l'Epouse et sa mère pour ne pas en
faire interpellés par nous, le tout après lecture faite.

Jean Gabin
Jeanne Castaing
Gaujac Espeyrou
Martin

Signature of witnesses and officiant: Renevier Gachet, Jean Durilhac, Jean Martin Bourlignac, Nicolas Gaujac Espeyrou, and the officiant Félix Dupuy.



30/01/1851 à Castelnau, mariage entre GABIN Jean & CASTAING Jeanne

Du 22 Janvier 1879



N^o 2

**NMD
Castelnau**

Gabin Raymond
26

Douat Jeanne

L'an mil huit cent soixante dix neuf et le
vingt deux Janvier à six heures du soir
Devant nous, François Verrière, Conseiller municipal
agissant par délégation du Maire de Castelnau,
remplissant les fonctions d'officier de l'Etat-Civil,
se sont présentés en la maison commune, pour
être unis par le mariage.

D'une part, Raymond Gabin, né le dix huit
Janvier mil huit cent cinquante sept à Castelnau,
y demeurant avec son père, cultivateur, fils majeur
de Jean Gabin, cultivateur, présent et consentant
et de Jeanne Castaing, décédée.

D'autre part, Jeanne Douat, née le cinq Juin
mil huit cent soixante deux à Brvensan, demeurant
avec ses père et mère à Castelnau, sans profession,
fille mineure de Jean Douat, cultivateur, et de Jeanne
Mitoyen, sans profession, tous deux présents et
consentants.

Les futurs époux nous ont remis:

- 1^o Leurs actes de naissance;
- 2^o et l'acte de décès de la mère du futur époux;

Les publications ont été faites dans cette commune
les douze et dix neuf Janvier courants et n'ont
pu être suivies d'opposition.

Sur notre interpellation, les futurs époux
nous ont déclaré qu'ils n'ont pu passer
de contrat de mariage.

Nous avons fait lecture aux parties des pièces

(acte partiel)

22/01/1879 à Castelnau, mariage entre
GABIN Raymond & DOUAT Jeanne

29 Janvier 1881



N°1.

NMD Cussac

2° M^{rs}

J'ay mil huit cent quatre vingt un. Le vingt neuf Janvier à huit heures du matin, devant nous Monsieur Durrieu aîné, Maire de Cussac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, se sont présentés en la maison commune pour être unis par le mariage.

D'une part: Jérôme Desbats, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, né à Saumas, le vingt un Novembre mil huit cent cinquante six, domicilié à Lestac, fils majeur et légitime de feu Jean Desbats, et de Marie Martin, domiciliée à Saumas, présente et consentante.

Et d'autre part: Arnaud Clémentine, sans profession, âgé de vingt quatre ans, né et domicilié à Cussac, né le onze Janvier mil huit cent cinquante sept, fille majeure et légitime de Arnaud Pierre et de Thémassé Raymond, domiciliés à Cussac, venue en premières noces de Arbalat Pierre, les père et mère présents et consentants. Les futurs époux nous ont remis: leurs actes de naissance, son acte de décès du père de l'époux; son acte de décès du premier mari de l'épouse; Les publications faites par eux à Cussac et à Lestac, n'ont pas été suivies d'opposition. Sur notre interpellation, les futurs époux nous ont déclaré avoir réglé les conventions civiles de leur mariage par un contrat.

Nous avons fait lecture aux parties des pièces ci dessus mentionnées et du chapitre VI du code civil, titre du mariage, sur les devoirs respectifs des époux et après avoir reçu des observations l'un après l'autre, la déclarer avoir qu'ils veulent l'un prendre pour épouse Clémentine Arnaud, et l'autre pour épouse Desbats, et après nous avoir prononcés publiquement et au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage et nous en avons dressé

Desbats Jérôme et
Arnaud Clémentine

acte sur le champ en présence des quatre témoins ci après désignés.

1° Durrieu Pierre, Inspecteur, âgé de trente six ans, domicilié à Cussac

2° Braquessac Bernard, propriétaire, âgé de trente six ans, domicilié à Cussac

3° Crochet Antoine, charpentier, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Cussac

4° Rabreau Camille, fondeur, âgé de trente six ans, domicilié à Cussac

Lecture faite les témoins ont signé avec nous nous les époux, les mères des époux, le père de l'épouse, pour en savoir.

Cailla Valérie Antoine Crochet
B. Braquessac
Cocleau
Le Maire
Remondin

29/01/1881 à Cussac, mariage entre DESBATS Jérôme & ARNAUD Clémentine

Du 17^e Décembre 1881.

n° 29.

66

Du premier Décembre mil huit cent quatre
vingt un à sept heures du soir,

Gabin Raymond
Guillaume

+ Guillaume;
B. Nator

J. Fortunat

Le Maire
Nideau

Par acte en date du 17
Fevr 1904 inscrite à la
Mairie de Nouilly Gabin
Raymond Guillaume, pour la
naissance en constatée
dans l'acte ci-contre a
contraté mariage avec
Flore Françoise
dont mention faite par
nous officier de l'Etat
Civil le 2 Fevr 1904
L'off. de l'Etat Civil
L'Officier

Mort pour la France à
Noire-Château (Argonne)
à la suite de blessures de
guerre le 1^{er} Juin 1915
7.

NMD
Castelnau

Acte de Naissance de Raymond + Gabin,
né aujourd'hui premier Décembre, à six heures
du matin, à Castelnau, fils de Raymond Gabin,
cultivateur, âgé de vingt cinq ans et de Jeanne
Douat, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliés
à Castelnau, mariés

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin: Emile Martin, tonnelier, âgé
de trente trois ans,

Second témoin: Jean Fortunat, sabotier, âgé de trente
un ans, tous les deux domiciliés à Castelnau.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir
signer. Les témoins ont signé après lecture.

Constaté selon la loi, par moi, Louis Romain
Nideau, Maire de Castelnau, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat - Civil.

Em. Martin Le Maire
J. Fortunat Nideau

01/12/1881 à Castelnau, naissance de GABIN Raymond Guillaume

premier feuillet

NMD
Moulis

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant seize feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Mariages dans la commune de Moulis pendant l'an 1904.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1903.

L'année

Le an mil neuf cent quatre, le sixième jour, à neuf heures du matin, devant nous, Notaire Jean, maire de Hauts, officier public de l'Etat civil, se sont présentés en la Hallie, pour être unis par le mariage.

D'une part: Gabin Raymond Guillaume, cultivateur, âgé de vingt deux ans, né à Castelnau, département de la Gironde, le premier décembre mil huit cent quatre vingt un, y demeurant, fils majeur et légitime de Raymond Gabin décédé dans notre commune, ainsi que nous vous en sommes assuré et de Jeanne Daurat, sans profession, âgée de quarante deux ans, demeurant également à Castelnau, vie présente et consentante.

Et d'autre part: Desbats Françoise sans profession, âgée de vingt et un ans, née à Currai, département de la Gironde, le quinze janvier mil huit cent quatre vingt deux, fille majeure et légitime de

du 6 février 1904
N° 1

Gabin Raymond
Guillaume
marié à
Desbats Françoise

Desbats Jérôme cultivateur, âgé de cinquante deux ans, avec lequel elle demeure au lieu de Pomys, commune de Spelle, en présent et consentant et de Clementine Arnaud, décédée.

Les futurs époux ont remis:

- 1° Les extraits de leurs actes de naissance;
- 2° L'acte de décès de la mère de l'épouse;
- 3° Le Certificat de leur publication, faite dans notre commune et dans celle de Castelnau, sans opposition, conformément à la loi.

Sur notre interpellation, ils nous ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage.

Nous avons ensuite donné lecture aux parties des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre 6 du Code civil, titre du mariage sur les droits et les devoirs respectifs des époux; et après avoir reçu des contractants, l'un après l'autre la déclaration qu'ils veulent l'un prendre pour épouse Desbats Françoise et l'autre pour épouser Gabin Raymond Guillaume, nous avons prononcé publiquement

au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage et nous en avons dressé acte sur le champ, en présence des quatre témoins ci-après désignés:

- 1° Rodinand Simon instituteur, âgé de cinquante sept ans;
- 2° Mademoiselle Clémence Barthé, âgée de vingt quatre ans;
- 3° Monsieur François Faillure;
- 4° Monsieur Jean, notaire, âgé de trente neuf ans; les trois premiers demeurant à Hauts et le dernier à Castelnau, tous non parents des époux.

Lecture faite, les époux et les témoins ont signé avec nous, moi, le père de l'épouse, et le moi de l'épouse pour ne savoir de ce jour nous interpellés.

Raymond Gabin
Françoise Desbats
Monsieur Daurat
Jean

Le an mil neuf cent quatre, le vingt cinq avril, à sept heures du soir, devant nous, Notaire Jean



du 25 Avril 1904
N° 2

Monsieur Jean, notaire, marié à Jeanne Rossignol

06/02/1904 à Moulis, mariage entre GABIN Raymond Guillaume & DESBATS Françoise

decédée de Boucaut (Gironde)
le 20.12.1991
de faire

NMD Listrac

Du Trente-cinq Mai mil neuf cent six

à Dix heure du Matin

Acte de naissance de Gabin Clémentine Jeanne née le même jour

à Neuf heure du Matin

à Barbat, commune de Listrac-Médoc (Gironde),

filie de Gabin Raymond Guillaume âgé de 24 ans,

profession de Cultivateur et de Desbats

Françoise âgée de 24 ans, profession de néant

domiciliés à Barbat, commune de Listrac-Médoc mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin : Marcelle Sierre Eugène

Alfred âgé de 43 ans, profession de Instituteur

domicilié à Listrac-Médoc

Second témoin : Léric René

âgé de 22 ans, profession de Instituteur

domicilié à Listrac-Médoc

Sur la réquisition et présentation à nous faites par le père

de l'enfant

Et ont signé après lecture

Constaté suivant la loi, par Nous, Calandris

François Maire de la commune

de Listrac-Médoc, remplissant les

fonctions d'Officier public de l'Etat civil.

Gabin Raymond Guillaume
seul
Philippe
Calandris

Du 31 Mai 1906

N° 21. Naissance de

Gabin Clémentine Jeanne

Mairie à Castelnau le dia - avec pour témoins
vingt cinq ans M. Sierre Eugène
M. Alfred âgé de 43 ans
M. René âgé de 22 ans
L. Sierre Eugène
L. Alfred
L. René

31/05/1906 à Listrac, naissance de GABIN Clémentine Jeanne

SA FICHE MATRICULE

LE JOURNAL DE MARCHÉ
du 55^{ème} R.I.



Gabin

Prénoms: Raymond Guillaume Surnom:

Numéro matricule du recrutement: 3897

Classe de mobilisation:



ÉTAT CIVIL.

Né le 1^{er} Décembre 1881, à Castelnaud, canton de dit, département de la Gironde, résidant à Castelnaud, canton de dit, département de la Gironde, profession de vigneron
Fils de Jean Raymond et de Dolac Jeanne, domiciliés à Castelnaud, canton de dit, département de la Gironde

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils bruns
yeux bruns, front ovale
nez mojen, bouche mojen
menton à salette, visage ovale
Taille: 1 m. 69 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent
MARQUES PARTICULIÈRES:

N° 66 de tirage dans le canton de Castelnaud

Degré d'instruction: générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Dispense art. 21: Tels unique de veuve
Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (cent portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé au 14^e B^{ou} d'Art à pied à compter du 14 Novembre 1903. Révint au corps et canonier de 2^e classe le dit jour. N° M. 3066
Certificat de bonne conduite "accordé"

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):
Dans l'armée active:
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active: 14^e B^{ou} d'artillerie à pied à La Rochelle
14^e Rég^t d'art coloniale
14^e Rég^t d'Inf
55^e Rég^t d'Infant
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve: Décédé

Dans l'armée active.



Passé dans la disponibilité de l'armée active le 19 septembre 1903

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates.	Communes.	Substitutions de domicile.
<u>29 mars 1904</u>	<u>Sillac</u>	<u>Castelnaud</u>
<u>7 mars 1917</u>	<u>Castelnaud</u>	<u>Castelnaud</u>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Amnistie art. 24 du 24.10.1915
appelé à l'activité (Décret de mobilisation générale)
17 Août 1914 à compter de 17 Août 1914 au 14^e B^{ou} d'Art à pied
14^e B^{ou} d'Art à pied le 14/9/14 (D.M. n°: 1991) du 17/9/15
Passé au 55^e Rég^t d'Infanterie le 20 juillet 1915

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' 14 d'Art à Pied

du 17 Août^{an} - 13 Sept, 1908

A accompli une 2^e période d'exercices dans l' 4^e Rég^t d'Art à Pied

du 3 Juillet au 19 juillet 1911

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

(2) Décédé le 1^{er} août 1915 (Blessé de guerre)
à la 14^e B^{ou} d'Artillerie à pied
du 14^e B^{ou} d'Artillerie à pied le 14/9/14 (D.M. n°: 1991) du 17/9/15
Passé au 55^e Rég^t d'Infanterie le 20 juillet 1915

CAMPAGNES

Contre l'Allemagne: du 14 Août 1914 au 1^{er} août 1915

A accompli une période d'exercices dans l' 14 d'Art à Pied

du 17 Août^{an} - 13 Sept, 1908

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération de service militaire.
<u>1^{er} nov 1903</u>	<u>1^{er} nov 1903</u>	<u>1^{er} oct 1908</u>	<u>1^{er} oct 1911</u>	<u>1^{er} août 1915</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est: Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

17 juillet-18 juillet
19 juillet

transportés aux cantonnements suivants :
E.M. du Regt - 3^{ème} B^{on} et 3^{ème} C^{ie} : les Hobbets.
2^{ème} B^{on} et 3^{ème} C^{ie} du 1^{er} B^{on} = La Neuvefont.

Aucun mouvement

Pendant la nuit du 18 au 19, à 2 heures du matin le régiment relève dans le 1/2 secteur de la Haute Chevauché le 89^{ème} et une fraction du 131^{ème}.

Les 2^{ème} et 3^{ème} B^{ons} sont en première ligne sur la crête de la Fille Morte; le 3^{ème} B^{on} à l'est.

Le 1^{er} B^{on} est en réserve aux abris Monhoven où se trouvent également les brins. La relève s'effectue sans incident.

Le soldat Fabre téléphoniste est tué en réparant une ligne. Le sergent Rey de la 9^{ème} C^{ie} est tué le soir.

20 juillet

Le Régiment a deux B^{ons} en 1^{ère} ligne sur la crête de la Fille Morte et est en liaison sur sa droite avec le 112^{ème} Inf^{an} qui occupe la plus grande partie de la cote 285, et sur sa gauche avec le 131^{ème} Inf^{an}. La nouvelle ligne de défense dévolue au 55^{ème} est une ligne qui par suite des combats récents qui se sont livrés dans le secteur et qui but obligé les occupants à reculer s'environ 100 mètres est complètement à créer.

Les travaux de terrassement occupent donc jour et nuit la garnison des tranchées : les défenses accrus sont créés le plus rapidement possible et le travail en sape est entrepris sans retard.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

28

La journée est relativement calme; quelques jets de mitrailleuses de part et d'autre. La nuit la fusillade est chose pas l'excès est grand. La fusillade arrive à avoir une intensité telle que l'on pourrait croire à une attaque soit d'un côté soit de l'autre mais à une attaque non préparée par l'artillerie.
Pertes : 2 Blessés : soldats Luciani 5^{ème} C^{ie} et Boyer 7^{ème} C^{ie}.

Eglise de Braux St Obier

Un renfort de 2 sergents majors - 4 sergents et 1 homme arrivés du dépôt.

21 juillet

Rien de nouveau à signaler.

Mêmes observations que pour la journée précédente.
Pertes : tués 2 soldats Picard et Barbaroux de la 5^{ème} C^{ie}.

Blessés : 9, soldats Beuit pionnier de la C.H.A., Chartier et Mégis de la 12^{ème} C^{ie}, Chemins et Lucet de la 9^{ème} C^{ie}, Sabatin de la 11^{ème} C^{ie}, Segrele et Reverat de la 9^{ème} C^{ie}, sergent Coubes de la 10^{ème} C^{ie}.

22 juillet

Rien de nouveau à signaler.

Pertes : 2 Blessés, soldats Benedetti de la 5^{ème} C^{ie} et Calas 7^{ème} C^{ie}.

23 juillet

Rien à signaler.

Un blessé soldat Molinos de la 9^{ème} C^{ie}.

24 juillet

À l'extrême droite du secteur du Régiment l'ennemi fait sauter une mine qui crée un entonnoir; nous prenons possession de l'entonnoir que nous organisons immédiatement.
Sur le reste du front : rien à signaler.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Pertes : sous-lieutenant Pagan, sergents Gascon et Roger de la 9^{ème} C^{ie} = blessés
sergent major Chollier = tué 9^{ème} C^{ie}
Clairon Portales de la 3^{ème} C^{ie} tué -

25 juillet Le Régiment reçoit un renfort de 569 hommes de troupe - Rien à signaler de particulier. La position s'est bien améliorée grâce aux travaux de terrassement qui ont été poussés activement par les défenseurs des tranchées.

Pertes : 7 blessés.

26 juillet Rien à signaler - les travaux d'organisation se poursuivent avec activité

Pertes : 4 blessés

27 juillet Rien de particulier ; la relève s'opère parties de B^{on} Guiol relève le B^{on} Félix - le B^{on} relève va contourner dans les baraques de Monhovey mais deux C^{ies} et une section sont obligées faute de place de bivouaquer sous la petite tente.

Pertes : 3 blessés soldats Boige 5^{ème} C^{ie}, Vinaigre 6^{ème} C^{ie} Deborne 1^{ère} C^{ie} -

28 juillet A 11^h.45 l'ennemi fait exploser une mine dans le secteur de droite du B^{on} de droite. Cette mine crée un entonnoir de 8 mètres environ de diamètre qui est situé à environ 12 m à l'ouest de l'entonnoir ouvert le 24 juillet - On ne peut pénétrer dans l'entonnoir.

Pertes : 16 blessés - sous-lieutenant Girbal, soldats Mendehues et Marneys 1^{ère} C^{ie}. Mas et Gancheu 5^{ème} C^{ie}, Maisonnas 7^{ème} C^{ie}.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

29

Munier 2^{ème} C^{ie}, Lunel et Coubaroux 4^{ème} C^{ie}, Vanmetti, Faillaud, Marcon, Bertrand, Pier, Laure 5^{ème} C^{ie}, Caporal Nihol 1^{ère} C^{ie} blessés.

29 juillet Tués : le soldat Mourin, le soldat Guittard de la 5^{ème} C^{ie}, le soldat Jouar de la 1^{ère} C^{ie} d'ennemi s'empare d'une partie de l'ancien entonnoir en pénétrant par sapes souterraines sous les lignes Nord. Un barrage est immédiatement établi à l'entrée de l'entonnoir. On essaye de reprendre l'entonnoir ; une voie est reconquise.

Pertes : sergent Manificier 5^{ème} C^{ie} blessé - sergent Sanchez 5^{ème} C^{ie} blessé - soldats Mathieu et Bernes de la 6^{ème} C^{ie} blessés - Caporal Meynier 5^{ème} C^{ie} blessé - soldats Chabaud, Hulhote et Bonnet 6^{ème} C^{ie} blessés, Braud soldat 8^{ème} C^{ie} blessé, soldat Navarre 1^{ère} C^{ie} blessé - soldats Cazals, Marc Joseph, Marc Félix, Courmelongue, Cayssials, 6^{ème} C^{ie} blessés.

30 juillet 31 juillet Tués : soldat Laurette de la 1^{ère} C^{ie} et Coubaroux de la 5^{ème} C^{ie} - soldat Laurette 1^{ère} C^{ie} tué - A 1^h.30 le B^{on} Félix relève le B^{on} Gerity dans le secteur de gauche. Le B^{on} Guiol place une deuxième compagnie en soutien et relève la 6^{ème} C^{ie} par la 8^{ème} C^{ie}.

1 août La relève a lieu sans incident - Rien de particulier à signaler dans le secteur. - A 10^h.40 l'ennemi fait exploser une 3^{ème} mine près de l'entonnoir du 24 juillet. Immédiatement après l'explosion une section de la 8^{ème} C^{ie} -

DATES.		HISTORIQUE DES FAITS.					
<u>Encadrement du Régiment au 1^{er} Août 1915</u>							
Etat-Major	Colonel	<u>Hoff</u>	A	Porte Oratoire chef	<u>Blanc</u>	A	
	1 ^{er} Colonel	<u>Duriez</u>	A	Off ^r détails chef	<u>Guard</u>	R	
	Cap ^{te} adj ^t	<u>Delmas</u>	A	Off ^r approv ^t	<u>Manchandy</u>	A	
	M. M. 2 ^{cl}	<u>Dorange</u>	A	Mineurs chef	<u>Coulange</u>	R	
C ^o Mitrailleurs du 55 ^e		<u>Greusard</u>	R et chef	<u>Pièrre</u>	1 lieutenant	R	
C ^o Mitrailleurs 2 ^e B ^{te}		<u>Regnault</u>	A et chef	<u>Grerebeau</u>	1 lieutenant	A	
Commandant du 1 ^{er} Bataillon		1 ^{er} C ^o	<u>Benedetti</u>	1 lieutenant A	<u>Lotte</u>	1 lieutenant R	
Chef de Bataillon <u>Genty</u>		2 ^e C ^o	<u>Requigny</u>	cap ^{te} A	<u>Garre</u>	A et <u>Sicard</u>	A et chef
		3 ^e C ^o	<u>Nalot</u>	cap ^{te}	<u>Graisinet</u>	R	
Commandant du 2 ^e Bataillon		4 ^e C ^o	<u>Grand</u>	A lieutenant			
Chef de Bataillon <u>Guil</u>		5 ^e C ^o	<u>Sardis</u>	lieutenant R	<u>Fauche</u>	1 lieutenant A	
		6 ^e C ^o	<u>Negroni</u>	cap ^{te} A	<u>Andrieu</u>	R et de <u>Leprun</u>	1 lieutenant A
Commandant du 3 ^e Bataillon		7 ^e C ^o	<u>Godalliez</u>	chef A	<u>Fernond</u>	A et lieutenant	
Chef de Bataillon <u>Félici</u>		8 ^e C ^o	<u>Cartoni</u>	A chef	et <u>Leca</u>	1 lieutenant T	
		9 ^e C ^o	<u>Poux</u>	cap ^{te} A	<u>Grand</u>	1 lieutenant T	
Service de Santé		10 ^e C ^o	<u>Roussel</u>	1 lieutenant	<u>Labere</u>	A et lieutenant	
Chef de Bataillon		11 ^e C ^o	<u>Guard</u>	lieutenant R	<u>Bonnel</u>	1 lieutenant A	
		12 ^e C ^o	<u>Valensi</u>	R lieutenant	<u>Ballp</u>	1 lieutenant A	
			<u>Néau</u>	M. A. M. 2 ^e cl.	1 ^{er} Bataillon	R	
			<u>Garnard</u>	M. A. M. 1 ^{er} cl.	2 ^e Bataillon	R	
			<u>Coulange</u>	M. A. M. 1 ^{er} cl.	3 ^e Bataillon	R	

90

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

appuyé en tête le sous-lieutenant Cartoni et la c^o et le sous-lieutenant Olive chef de section saute dans le nouvel entonnoir pour s'en emparer. Cette section est accueillie par l'ennemi à coups de pétards et de fusils car la ligne nord du nouvel entonnoir est protégée aux tranchées allemandes: ce qui a permis aux allemands d'installer rapidement des créneaux et de braquer des fusils dans l'entonnoir même. La section qui est entrée dans l'entonnoir perd une trentaine d'hommes en très peu de temps. Le sous-lieutenant Olive est tué -

2 août

3 août

4 août

de quelques soldats qui restent se replient dans le boyau qui donne accès dans l'entonnoir produit par l'explosion du 24 juillet. Un barrage solide est établi à l'entrée de l'entonnoir, barrage muni de créneaux qui permettent de voir dans l'entonnoir et s'en interdire l'accès à l'ennemi.

Faits: 39 hommes blessés dont quelques uns légèrement. Aucun événement important à signaler. L'ennemi continue à pousser ses mines vers la cote 285 et dans la direction du B^{ou} de gauche, avec activité. De notre côté nous travaillons sans relâche aux organisations défensives.

Aucun événement important à signaler. Répart de 50 permissionnaires ayant 7 jours de permission et 3 jours de délai de route. Le Bataillon Genty relève le B^{ou} Guil dans le secteur de droite. La relève a lieu sans incident. Le sous-lieutenant Homoyne est blessé.

Encadrement et suite du Journal de marche du 55^e R.I. du 1^{er} au 4 août 1915

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GABIN**
Prénoms *Raymond Guillaume*
Grade *soldat 2^e classe*
Corps *55^e Régiment Infanterie*
N° *014820* au Corps. — Cl. *1901*
Matricule. *3821* au Recrutement *Bordeaux*
Mort pour la France le *1^{er} Août 1915*
à *H^{te} cherchevieille (Argonne) France*
Genre de mort *Blessures de Guerre*
Né le *1^{er} Décembre 1881*
à *Castelnaud* Département *Gironde*
Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le *1^{er} Mars 1916*
à *Castelnaud de Médoc*
N° du registre d'état civil *14 Gironde*

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

534-708-1921. [20434.]

Fiche militaire du Soldat GABIN Raymond Guillaume

NMD
Castelnau

34

Du 1^{er} Mars 1916

N^o 8
Transcription
de Décès

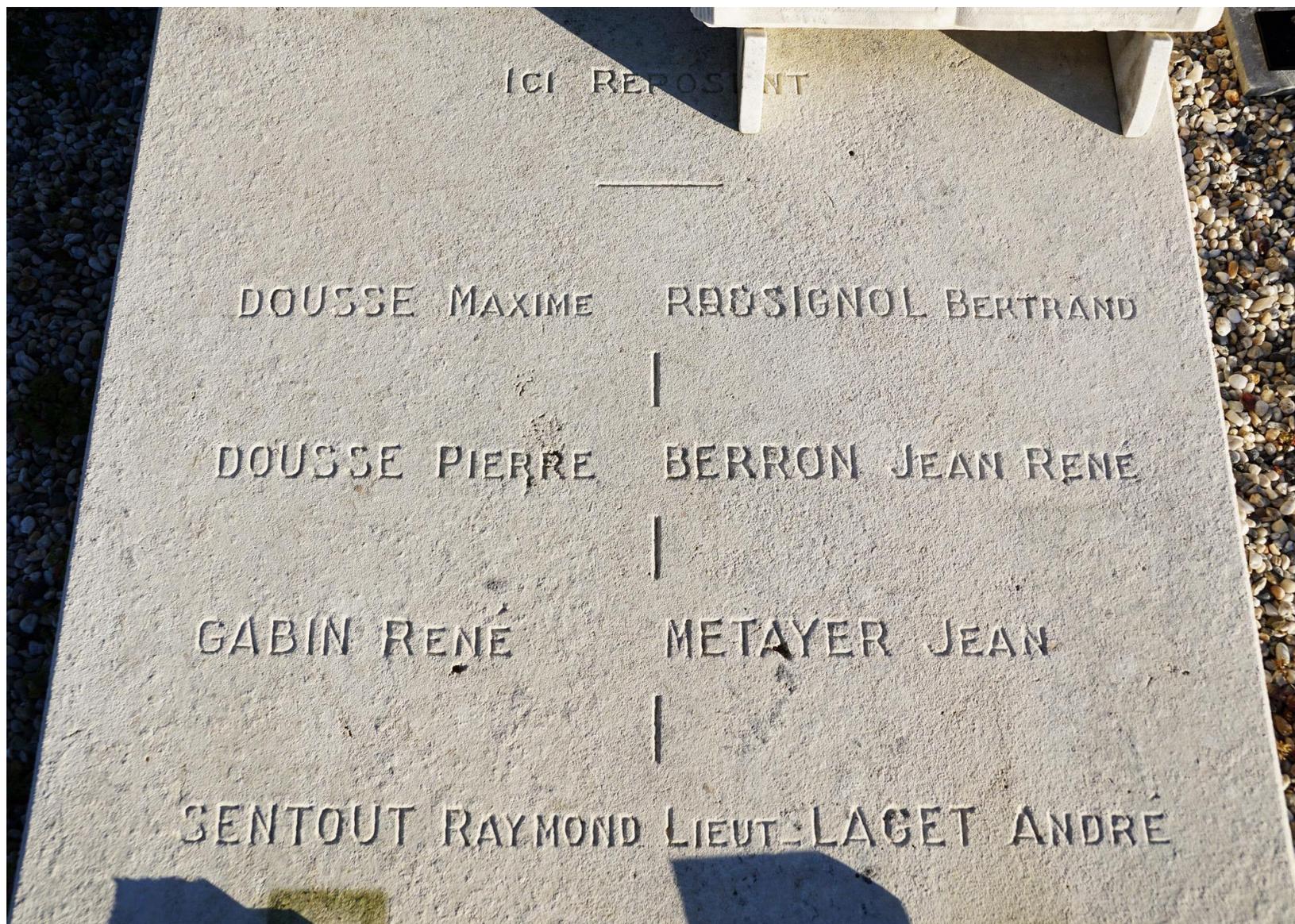
Gabin Raymond
Guillaume
décédé le 1^{er} Mars 1916

Le 55^e Régiment d'Infanterie mil neuf cent seize,
Porteur principal de l'acte de Décès - L'an mil neuf cent
quinze le vingt cinq du mois d'Avril à dix heures, citans à Villers-
Cotterets (Aisne). Acte de Décès de Raymond Guillaume Gabin
2^e classe au 55^e d'Infanterie huitième Compagnie immatriculé sous le N^o 3824
né le premier Décembre mil huit cent quatre vingt un à Castelnau
canton du dit département de la Gironde, domicilié en dernier lieu à Castelnau
canton du dit (Gironde) Mort pour la France, de ce dit en Argonne (Meuse)
est décédé le jour Haute Chevauchée le premier du mois d'Avril à onze
heures par suite de blessures de guerre, fils de feu Raymond et de
Doul Dressé le Camus, épouse de ~~Doul~~ Françoise mil neuf cent seize,
Conformément à l'article 77 du Code Civil, sur la déclaration
de nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée, et
assuré de la réalité du décès, la constatation du décès n'a que été
faite que par les témoins, le décès ayant eu lieu sur le champ
et de bataille. Dressé par nous Jean Lyard lieutenant ans,
au 55^e d'Infanterie, officier del Stat Civil sur la déclaration de Georges
Pastre, infirmier et de Xavier Guelfi bancardier au 55^e d'Infanterie
qui, lecture faite, ont signé avec Nous (suivent les signatures)
Vu par nous Marie Lucien S. Intendant M^{re} de 1^{er} classe pour la validation
de la signature de M. Lyard surqualifié. Vu pour la validation
de la signature de M. Jean Lyard. Paris le 2 Novembre 1915
Le Ministre de la Guerre, par déléguation, Le Chef du Bureau
des Archives administratives (signé) illisible
L'acte de décès ci dessus a été transcrit le premier Mars mil
neuf cent seize, deux heures du soir, par nous Jean Lagarde
adjoint au Maire de Castelnau, en l'absence du Maire mobilisé
L. Adjoint
Lagarde

1^{er} mars 1916 à Castelnau, transcription en mairie du décès de
GABIN Raymond Guillaume



31/10/2015 Monument aux Morts au Cimetière de Castelnaud



30/11/2015 au Cimetière de Castelnaud, plaque mentionnant les huit soldats inhumés en ce lieu

